

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel: 513822 Fax: (251-1) 519321 Email: oau-ews@telecom.net.et

**CINQUIEME RÉUNION DES CHEFS D'ETAT-MAJOR ET DES CHEFS DES
SERVICES DE SECURITE AFRICAINS, ET LA DEUXIEME REUNION DES
MINISTRES DE LA DEFENCE ET DE SECURIRTE**

**24-28 MARS 2008
ADDIS ABABA, ETHIOPIA**

**CONCLUSIONS DE LA REUNION DES CHEFS D'ETAT-
MAJOR ET DES CHEFS DES SERVICES DE SECURITE
AFRICAINS SUR L'OPERATIONALISATION DE LA FORCE
AFRICAIN EN ATTENTE ET LE COMITE D'ETAT-MAJOR**

CONCLUSIONS DE LA REUNION DES CHEFS D'ETAT-MAJOR ET DES CHEFS DES SERVICES DE SECURITE AFRICAINS SUR L'OPERATIONALISATION DE LA FORCE AFRICAINE EN ATTENTE ET LE COMITE D'ETAT-MAJOR

La cinquième réunion des Chefs d'Etat-major et des Chefs des services de sécurité africains s'est tenue au siège de la Commission de l'Union africaine, à Addis-Abeba en Ethiopie, le 27 mars 2008, pour passer en revue les progrès réalisés jusqu'ici sur l'opérationnalisation de la Force Africaine en Attente (FAA), et considérer les propositions en vue de leur mise en œuvre. La réunion a été précédée de la réunion des experts, au même endroit du 24 au 26 mars 2008.

La réunion a été présidée par le Général Davis Adolf Mwamuayauge, Chef d'Etat-major des Forces armées tanzaniennes. Le Commissaire chargé de la paix et de la sécurité est également intervenu pour donner un bref aperçu sur l'historique et les objectifs de la réunion.

Les Chefs d'Etat-major et Chefs des services de sécurité africains ont adopté l'ordre du jour suivant:

- a. Election du Bureau.
- b. Adoption de l'ordre du jour.
- c. Considération du rapport et recommandations de la réunion des Experts sur la mise ne place de la FAA et du Comité d'Etat-major.
- d. Information sur la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM) et les autres opérations courantes de l'UA.
- e. Considération du projet de Déclaration pour les Ministres de la Défense et de Sécurité.
- f. Session de cloture.

Les Chefs d'Etat-major et les Chefs des Services de Sécurité africains ont suivi un exposé succinct du président de la réunion des experts sur leurs délibérations. Sur la base des rapports et des documents que la Commission a soumis sur le progrès enregistrés dans l'opérationnalisation de la FAA, et des résultats des délibérations de la réunion des experts, les observations suivantes ont été faites:

1. Les projets de documents de base de la FAA sur la doctrine, les SOPs, la logistique, l'entraînement et l'évaluation, les C³IS et les recommandations y afférentes telles que proposées par la Commission et revues par la réunion des experts devraient être adoptés. Il a été demandé à la Commission de convoquer des réunions des Etats membres et des CER/MR pour revoir les documents en 2010.

2. Les documents additionnels élaborés sur le concept de la capacité de déploiement rapide de la FAA et le rapport sur l'étude des dépôts logistiques devraient être acceptés en principe et il a été demandé à la Commission, en collaboration avec le CER/MR et les Etats membres, de continuer à travailler dans ces domaines et de soumettre des propositions en 2010.
3. En ce qui concerne la CDR, notre réunion a recommandé que l'option III soit retenue. Il est utile de rappeler que cette option préconise que la CDR devrait faire partie intégrante des brigades régionales qui devront se déployer à l'avance pendant que le reste de la brigade se déploierait comme force principale.
4. En ce qui concerne le rapport sur l'étude des dépôts logistiques, notre réunion a recommandé que le premier concept préconisant une base continentale centralisée et cinq dépôts régionaux devrait être retenu, sous réserve des résultats des consultations ultérieures avec le CER/MR et les Etats membres sur cette question.
5. La réunion a pris note des documents proposés sur les aspects juridique et médical et sur la dimension civile qui constituent une base solide pour l'opérationnalisation de la FAA, et a demandé à la Commission de développer davantage ces documents en collaboration avec les états membres, les CER/MR, et de soumettre des propositions en 2010.
6. Nous avons recommandé la mise sur pied d'un groupe de travail d'experts chargé de:
 - a. Etudier la rationalisation des brigades régionales, par rapport à l'appartenance de certains états membres à plus d'une brigade régionale;
 - b. Rechercher des solutions aux défis auxquels font face la Commission de l'UA et les CER/MR dans le cadre de l'opérationnalisation de la FAA, en particulier dans les domaines des ressources humaines, financières et du transport stratégique.
 - c. Déterminer une terminologie appropriée et adaptée à des mécanismes multidimensionnels et polyvalents, au raison du fait que les expressions «Force en attente» et «brigade en attente» ont des connotations purement militaires.
7. Dans le processus de l'opérationnalisation de la FAA, l'importance de renforcer la capacité et l'efficacité du Comité d'Etat-major (MSC) en tant que structure consultative cruciale du CPS et dans le développement de la FAA a été soulignée. En conséquence, les Etats membres concernés ont été exhortés à prendre d'urgence les mesures nécessaires pour se faire adéquatement représenter au niveau du MSC, en déployant des attachés de défense qui devraient participer activement au processus d'opérationnalisation de la FAA et aider la Commission de l'UA à assurer l'appropriation par l'Afrique.

8. Les Etats membres devraient renforcer la capacité de la FAA et les structures des opérations de soutien à la paix tant au niveau continental que régional et mettre à sa disposition les ressources financières adéquates. La Commission devrait adopter des procédures spécifiques, souples de gestion des opérations de soutien à la paix et des questions relatives à la FAA, exigeant de la flexibilité tout en observant les principes de responsabilité et de transparence.
9. En ce qui concerne la voie à suivre, les Chefs d'Etat-major et les Chefs des Services de Sécurité ont adopté ce qui suit:
 - a. La Commission de l'UA, les CER/MR et les Etats membres devront ensemble formuler un document sur la seconde phase de l'opérationnalisation de la FAA, basé, entre autres, sur les recommandations des experts;
 - b. La Commission de l'UA, les CER/MR et les Etats membres devront prendre des mesures pour mettre en œuvre les recommandations issues de tous les ateliers sur la FAA;
 - c. Les documents de base de la FAA devraient servir d'outils de travail pour guider la conduite de tous les exercices de la FAA contenus dans le plan d'entraînement de la FAA 2008-2010 et resteront bloqués jusqu'en 2010, à l'exception des recommandations effectives issues de la présente réunion. Les documents seront revus vers juin 2010 sur la base des retours d'expérience des exercices de la FAA;
 - d. Des efforts devraient être déployés pour mettre en place un mécanisme de financement durable qui ne dépendent pas exclusivement des donateurs extérieurs pour soutenir la FAA;
 - e. La nécessité de renforcer le mécanisme de coordination entre la Commission de l'UA, le CER/MR et les Etats membres;
 - f. La nécessité également d'améliorer la composante police/gendarmerie et civile de la FAA afin qu'elle reflète le caractère multidimensionnel de la FAA et des opérations de soutien à la paix;
 - g. La Commission de l'UA devra prendre des mesures pour produire un manuel pour les unités constituées de police/gendarmerie couvrant tous les aspects de leurs fonctions pendant les opérations de soutien à la paix;
 - h. La nécessité de renforcer les composantes police/gendarmerie et civile de la FAA afin qu'elle reflète le caractère multidimensionnel et polyvalent de la FAA;
 - i. Pour accélérer l'opérationnalisation de la FAA, les mesures suivantes devraient être mises en œuvre d'urgence:
 - Consolidation des outils de la FAA et développement des concepts opérationnels, identification des capacités de déploiement et

développement de la capacité;

- Mise en œuvre du plan d'entraînement de la FAA 2007-2010;
- Vérification et évaluation de l'état de disponibilité opérationnelle des unités dédiées aux brigades dans le but de les guider et de les soutenir. Ces tâches incomberont à la Commission de l'UA et aux officiers coptés dans les régions pour former les équipes appropriées;
- Recrutement du personnel des éléments de la planification, tant au niveau stratégique (Commission de l'UA) que régional. A cet égard, la Division chargée des opérations de soutien à la paix (DOSP) de l'UA devrait recevoir mandat pour recruter elle-même, tout en respectant le principe de la transparence, afin d'améliorer sa capacité en ressources humaines, en évitant la bureaucratie traditionnelle de l'UA;

10. Finalement, notre réunion a suivi des exposés sur le progrès enregistré lors du déploiement de la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM), ainsi que dans les autres missions de l'UA ou sous son autorité, y compris le Burundi, le Darfour et les Comores. Une attention particulière a été consacrée à la situation en Somalie et à la nécessité d'assurer le déploiement total des états qui contribuent des troupes à cette mission, en particulier l'Ouganda et le Burundi. Les Etats membres ont été exhortés à fournir des troupes et du soutien. Notre réunion a également salué le succès des missions déployées par les Etats membres de l'UA (Tanzanie, Soudan, Libye et soutenues par le Sénégal lors de la phase de planification opérationnelle initiale), en soutien aux efforts du gouvernement de l'Union des Comores pour restaurer son autorité sur l'île d'Anjouan, en conformité avec la décision de la Conférence des Chefs d'Etats pendant sa dernière session tenue à Addis-Abeba, en janvier 2008.

11. En conclusion, les CEM et les Chefs des Services de Sécurité ont adopté le rapport des experts, sous réserve de l'intégration des observations convenues plus haut dans les domaines pertinents. Ils ont en outre discuté du projet de déclaration proposée par la Commission, sur la base de la réunion des experts, des CEM et Chefs des Services de Sécurité. Cette réunion a recommandé le projet de déclaration pour adoption aux Ministres de la Défense et de Sécurité.

2008

Conclusions of the meeting of African Chiefs of Defence Staff and Heads of Security on the Operationalization of the African Standby force and the Military Staff Committee

African Union Commission

Peace and Security

<http://archives.au.int/handle/123456789/2288>

Downloaded from African Union Common Repository